



AMÉNAGER LE CIMETIÈRE DE SA COMMUNE



SOMMAIRE

Page 3 - BEAUFAI - NOTES DE VISITE DU 2 SEPTEMBRE 2020

Page 11 - CARNET DE RÉFÉRENCES : POUR DES ÉVOLUTIONS ?

REPLACER L'HUMAIN DANS LA NATURE

- Changer de vision
- Encourager la sobriété
- Faciliter le changement
- Communiquer
- Tester et impliquer

VERS UNE MUTUALISATION ?

- Parc urbain, poumon vert
- Lieu patrimonial et de vie culturelle
- Pratiques différentes
- Concerter, informer, sensibiliser



BEAUFAI

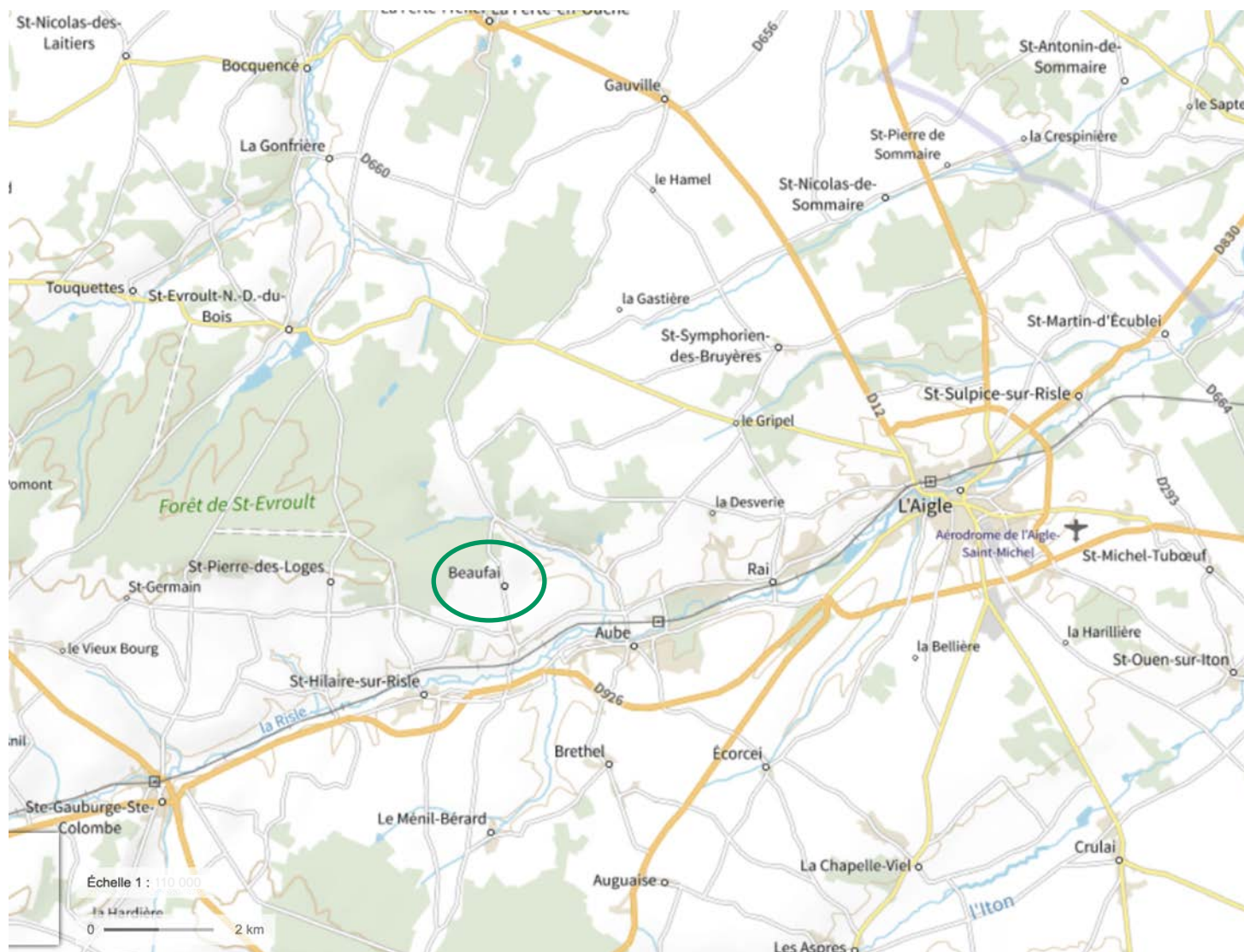
(61 270)

CIMETIÈRE

Visite du 2 septembre 2022

Nous remercions pour son accueil,
la Municipalité et tout particulièrement
son maire, M. Dominique NETZER

Sources des documents de cette page : Géoportail



LE PROJET POUR LE CIMETIÈRE

≡ Pourquoi un tel projet ?

Deux réglementations s'imposent aujourd'hui, qui remettent en cause la composition des espaces :

- celle de donner accès aux personnes en fauteuil roulant,
- et celle de ne plus avoir recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien.

De plus, une évolution forte des mentalités entraînant de nouvelles demandes, nécessite de revoir les espaces pour intégrer :

- un columbarium,
- un espace de recueillement / jardin du souvenir.

La position de ces lieux dédiés à ces nouveaux usages doit rentrer dans une cohérence d'ensemble.

En conséquence, il est apparu impératif d'avoir une vision globale.

La Municipalité a donc décidé de faire appel à un concepteur (indépendant de la réalisation des travaux) pour revoir l'aménagement complet de son cimetière.



Le projet en quelques chiffres

Déroulé :

- 1- Le Conseil municipal envisage des aménagements,
- 2- Intervention du CAUE pour un premier conseil,
- 3- Réalisation du projet par un maître d'œuvre de l'Eure, ayant reçu un avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France,
- 4- Appel d'offres auprès des entreprises locales pour la réalisation des travaux.

Réalisation des travaux en mai/juin 2021

Coût :

75 000 euros entièrement financés par la Commune

Surface du cimetière : environ 2 650 m²

Plantations :

- 10 arbres d'alignement (force 25/30)
- Haie
- Plantes grimpantes
- Engazonnement et pelouse fleurie

≡ Un cimetière intégré au paysage

La qualité du paysage qui entoure le lieu a conduit à revoir les clôtures afin d'ouvrir le regard vers le lointain ou au contraire d'utiliser un fond arboré extérieur comme écran visuel. Les limites du site sont ainsi transformées et ne correspondent plus aux éléments matériels.

> Les murs en panneaux béton entourant le cimetière ont été supprimés en partie et remplacés par des panneaux en bois ou des lisses basses afin d'ouvrir des « fenêtres ».



Là où la clôture d'origine a été maintenue, il a été prévu des plantes grimpantes pour venir la recouvrir.



La plantation des arbres d'alignement pendant le chantier (photo prise en mai 2021)



Un aménagement pour un meilleur confort

- Un alignement d'arbres de taille déjà conséquente a été prévu pour marquer l'axe d'entrée et pour l'ombrage.

> Si un tel choix de force* d'arbre a été voulu pour offrir immédiatement un bel espace et un confort aux visiteurs, il nécessite toutefois, un ensemble de précautions pour une bonne reprise (arrosage important sur les trois premières années notamment).

- De grandes dalles ont été placées sur les allées principales et partout où le piétinement pouvait être conséquent.

L'emploi de ces dalles espacées était voulu pour faciliter le passage des fauteuils et des engins, tout en limitant l'imperméabilité du traitement minéral.

- Les sièges font partie des impératifs à prendre en compte. Ici, le pied du calvaire permet deux usages : celui du maintien de la croix et du repos. Le sol en pavés limite l'impact du piétinement.

* Force : taille de la circonférence du tronc à 1 mètre du sol. Cette référence de pépinière donne une première indication de maturité de l'arbre.



≡ Anticiper

Pour éviter les dégradations liées au terrassement, étant donné une moyenne de 2 à 3 inhumations par an :

- **six emplacements de caveaux ont été creusés en prévision.**
Les frais ont été répartis pour moitié entre Les Pompes funèbres et la Municipalité.
- le **règlement du cimetière** a également été modifié.
Pour intervenir, les entreprises doivent s'équiper de plaques de répartition et seuls des engins d'un poids inférieur à 10 tonnes sont autorisés.



Le creusement des caveaux pendant le chantier (photo prise en mai 2021)

≡ Entretien

Quelle fréquence, quels outils ?

L'entretien est assuré par un autoentrepreneur intervenant à la demande, environ tous les 15 jours.

Il consiste à tondre, à prendre soin des plantes (taille notamment) et à ressemer si nécessaire.

Tout est effectué mécaniquement au tracteur, à la tondeuse et au roto fil.

Pour éviter les blessures des collets, les ciseaux manuels sont utilisés pour l'intervention autour des arbres.

Comment limiter la pousse des adventices dites «mauvaises herbes» ?

Les allées :

Les allées en gravier ou en stabilisé sont les plus problématiques, car demandent un certain entretien. Le gravier est déconseillé pour le passage des personnes en fauteuil roulant.

Mais ces matériaux offrent l'avantage d'être perméables.

> Envisager leur remplacement par des surfaces minérales de teinte plutôt claire pour éviter l'accumulation de la chaleur estivale, tout en pensant à minimiser le ruissellement des eaux pluviales. En conséquence, limiter leur largeur en prenant toutefois en compte les besoins d'accès pour les engins (prévoir un renforcement de la structure aux endroits des passages).

Entre les tombes :

- Si l'espace est suffisamment grand, la plantation dense de couvre-sol (lierre, pervenches, sedum, etc.) limitera la pousse des adventices dites «mauvaises herbes».
- Si l'espace est vraiment trop étroit, envisager un traitement minéral.

Liste de pépinières

On privilégiera les plantes issues du label «Végétal local» (les pépinières labellisées proposent des semences, boutures, plantes et arbres issus de collectes en milieu naturel. Le but est de garantir la traçabilité des végétaux et la conservation de leur diversité génétique afin d'avoir des espèces adaptées pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques) :

- <https://www.vegetal-local.fr/>

Les adresses des pépinières normandes se trouvent sur le site «Plante bleue»

(certification horticole française environnementale et sociale) :

- <https://www.plantebleue.fr/trouver-un-producteur-certifie/trouver-un-producteur-certifie/>

Plus spécifiquement, dans l'Orne :

- Lemonnier : <https://www.pepinieres-lemonnier.com/>

Liste des espèces exotiques envahissantes

<https://preee-normandie.fr/especes/>

Références / documentations

- https://www.caue80.fr/wp-content/uploads/caue80_Cimetieres_2013.pdf

- <https://www.caue60.com/wp-content/uploads/2016/10/Amenagement-de-cimetiere-web.pdf>

- <https://caue14.com/wp-content/uploads/2021/01/CAHIER-4-cimetiere.pdf>

- <https://www.caue19.fr/news/wp-content/uploads/2022/01/plaquette-Cimetiere2.pdf>

- <https://www.f-f-p.org/actualite/le-metier-de-paysagiste-concepteur>

- https://www.caue-observatoire.fr/mots_cles/cimetiere/

Des idées et les commentaires

Pelouses fleuries :

Attention aux mélanges achetés. Beaucoup sont réalisés à partir de plantes annuelles et en conséquence ne seront pas pérennes.

Faire sa sélection de préférence à partir de plantes vivaces et locales.

Choisir ses plantes :

Avant de choisir une plante, il est nécessaire de bien connaître les **conditions dans lesquelles elle aura à pousser** (attention, une fois installée, une plante ne se déplace pas !) : **vent, ensoleillement/lumière et type de sol**. En plus de ces critères, d'autres sont à prendre en compte qui concernent la plante par elle-même : toxicité, caractéristiques des feuillages et des fleurs, taille à l'âge adulte, etc.

Il vaut mieux **rechercher des plantes locales** qui résisteront mieux aux conditions climatiques et nécessiteront moins de soins. Elles permettront d'être adaptées aux besoins de toute la chaîne alimentaire (des vertébrés et invertébrés) et assureront un rôle pour la préservation de la biodiversité.

Toutefois, le changement climatique peut rebattre les cartes. Il ne faut donc pas forcément s'interdire d'expérimenter en étant attentif toutefois à ne pas introduire de plantes invasives dites espèces exotiques envahissantes...

Parmi ces espèces exotiques et envahissantes, on peut citer :

l'ambrosie à feuille d'armoise, le buddléia ou arbre à papillon, la balsamine de l'Himalaya, le séneçon du Cap, etc.

QUELLES CONCLUSIONS ?

≡ Un entretien toujours aussi important, mais...

Les travaux faits, il s'avère que l'entretien doit toujours être réalisé sans réel gain de temps. Mais alors qu'il consistait essentiellement au désherbage, c'est-à-dire à une activité répétitive et fastidieuse, il est maintenant considéré comme valorisant.

L'employé prend aujourd'hui du **plaisir** à venir jardiner car il a en charge de **prendre soin** des plantes et de l'agrément du lieu.

≡ Des changements s'imposent

La nouvelle réglementation interdisant les produits phytosanitaires :

- fait évoluer les techniques et le matériel d'entretien.
A titre d'exemple, les industriels ont mis au point un équipement (coût d'environ 300 €) qui peut s'adapter sur tout type de débroussailleuse afin d'éviter la projection des résidus végétaux.
La sécurité des personnes est ainsi largement améliorée.

- nécessite un changement des habitudes et du regard de tous.
Les adventices ne doivent plus être perçues comme « mauvaises herbes », mais comme des alliées pour une planète plus saine et vivante.

Pour faire changer le regard, il est possible de s'appuyer sur :

<https://sauvagesdemarue.mnhn.fr/>

«Sauvages de ma rue est un programme de science citoyenne : c'est à la fois un projet pédagogique animé par l'association Tela Botanica, et un projet scientifique du laboratoire CESCO du MNHN.»

≡ Chaque site est unique et nécessite des interventions adaptées

Par exemple, à Bagnoles-de-l'Orne, il existe trois cimetières très différents les uns des autres. Les problématiques sont différentes, voire opposées et en conséquence, les réponses doivent s'adapter au cas par cas.

Se méfier des «recettes» toutes faites.
Il est préférable d'étudier un site de **façon globale** en faisant appel à un concepteur.

En revanche, **la méthode d'intervention devrait être toujours identique :**

- Diagnostic de l'état existant, des contraintes et des potentiels
- Etablissement d'un projet général
- Phasage d'intervention
- Gestion / entretien

PM - le **coût global d'une opération** est souvent décomposé de la sorte :

- Études : 2%
- Investissement : 18%
- Entretien et gestion : 80%

=== Communiquer avant et pendant les travaux : donner envie

Ouest-France

Publié le 30/12/2020 à 06h00

Réhabilitation et réaménagement du cimetière

Le conseil s'est réuni le jeudi 17 décembre à la mairie. Le maire, Dominique Netzer, informe le conseil que la commission communale des travaux s'est réunie le 5 octobre afin d'étudier le projet présenté par la société Barbedette Paysage. Sur la base de ce projet, il a été décidé de joindre des entreprises paysagères locales. Deux propositions ont été reçues, chacune présentant quelques options différentes. À partir de celles-ci, un rendu 3D du projet a été présenté.

Thierry Roussin
Article du 20 mars 2021

Le Réveil
normand

Actu > Normandie > Orne > L'Aigle

Aménagement des cimetières dans le Pays de L'Aigle. Quand la pelouse et la jachère fleurie remplacent les graviers

« Quand l'architecte du CAUE est entrée dans le cimetière, elle s'est figée et elle a dit qu'il fallait absolument l'ouvrir sur le paysage et c'est exactement ce que nous avons fait ».

Dominique Netzer, maire de Beaufai

Dominique Netzer
Un cimetière, ce n'est pas triste, c'est un lien vivant avec nos chers disparus

Chantier en Mai 2021 : Communication sur le portail



CARNET DE RÉFÉRENCES Pour des évolutions ?

REPLACER L'HUMAIN DANS LA NATURE

Préserver les bienfaits de la Nature

Les adventices, c'est-à-dire ce qu'on nomme communément les «mauvaises herbes», ne sont pas forcément négatives. Certaines ont un intérêt esthétique. **Toutes participent à la biodiversité**, indispensable à notre vie sur Terre.

On estime que 75% des pollinisateurs ont disparu ces dernières années et qu'au rythme actuel, il n'y aura plus de pollinisateur dans 10 ou 15 ans. C'est demain : il y a urgence à préserver les habitats et les sources de nourriture des insectes. Et ce sont les «mauvaises herbes» qui en sont les principales pourvoyeuses.

> Réapprendre à admirer la beauté et la force vitale des plantes spontanées.

Changer de vision

L'être humain ne peut plus être pensé comme maître du monde, pouvant puiser dans les ressources comme sa seule propriété. Cette représentation conduit à un épuisement et à une dégradation de notre environnement allant vers notre propre mise en danger.

Dans cet esprit, le «zéro-phyto» imposé par la loi oblige à revoir les pratiques de l'entretien pour éviter trop d'impact sur l'environnement. Concernant les cimetières, de nouveaux modes d'aménagements limiteront les coûts et éviteront l'épuisement d'un travail à renouveler sans fin et sans plus-value.

Or, un entretien différent nécessite aussi de la part de tous d'accepter la flore spontanée.

Pour autant, la transformation de notre rapport au Monde porté depuis des générations, ne peut se faire de façon autoritaire, sans un souci pédagogique de chaque instant. Un tel changement nécessite un temps long de l'appropriation.

> La communication est indispensable pour accompagner cette mutation de nos regards vis-à-vis de la nature.

Documentations :

- CAUE 61
Carnet de visite du cimetière de Beaufai, sept. 2022

- Agence Régionale de l'Environnement de Normandie
Cimetières enherbés au service du zéro phyto, démarches et exemples en Normandie, avril 2018

- Présentation du cimetière naturel de Souché à Niort
<https://www.vivre-a-niort.com/cadre-de-vie/gestion-ecologique-des-espaces-publics/cimetiere-naturel-de-souche/index.html>



Encourager la sobriété

Documentation :

- *Plante & Cité* : Pauline Laille, Damien Provendier, François Colson

Les bienfaits du végétal en ville

Synthèse des travaux scientifiques et méthode d'analyse

file:///Users/user/Downloads/2013_07_EX_bienfaitsduvegetal.pdf

La présence d'arbres, la simplicité et la sobriété viendront créer les conditions de l'apaisement nécessaire au recueillement.

Outre le rôle du végétal sur la biodiversité, les études démontrent son bienfait sur la santé et la gestion du stress.

Loin du tumulte et de la surenchère du paraître, le cimetière est un lieu privilégié du recueillement.

La Perrière (61)



La Perrière (61)



Des outils pour aider les collectivités à favoriser ce changement par le plaisir du partage et le jeu de la découverte sont de plus en plus disponibles en ligne. Par exemple :

- l'observatoire «Sauvages de ma rue» :
<https://sauvagesdemarue.mnhn.fr/>

- l'aide à l'identification des plantes :
<https://genialvegetal.net/Trouver-une-plante-tiere-naturel-de-souche/index.html>



Rai (61)

Faciliter le changement

Pour faire face aux défis d'aujourd'hui, des **méthodes** pour faciliter le changement sont actuellement étudiées. Les **approches orientées changement** (AOC) proposées par l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) reposent sur des méthodes de concertation.

Lien pour retrouver les ressources :
<https://www.anbdd.fr/publication/fiche-ressources-approches-orientees-changement-aoc/>

Voici quelques principes de base des moyens à mettre en œuvre :

Dans l'ordre :

- 1- **Identifier les bonnes personnes** à mobiliser qui seront ensuite des ambassadeurs
- 2- **Déterminer les lieux et les moyens** pour mobiliser les personnes
- 3- **Choisir les bons moments** et éviter de sur-mobiliser les personnes
- 4- **Bien communiquer** sur les réunions et les diffusions d'informations
- 5- **Bien préparer** les rencontres
- 6- **Expliquer** les objectifs et les ambitions
Chercher à répondre aux questions : changer quoi, pour quoi ? en privilégiant toujours une vision positive
- 7- **Clarifier les rôles** et les niveaux d'implication de chacun pour responsabiliser les personnes (recherche des informations, consultation et concertation, co-constructions, co-décisions, passer à l'action)

La conduite de la concertation en vue du changement repose sur les principes suivants :

- 1/ Accepter les évolutions **en se dotant d'un cap** et non d'un objectif à atteindre.
- 2/ Aller par étapes en s'intéressant aux petits pas et aux changements intermédiaires pour **rester dans une dynamique positive**.



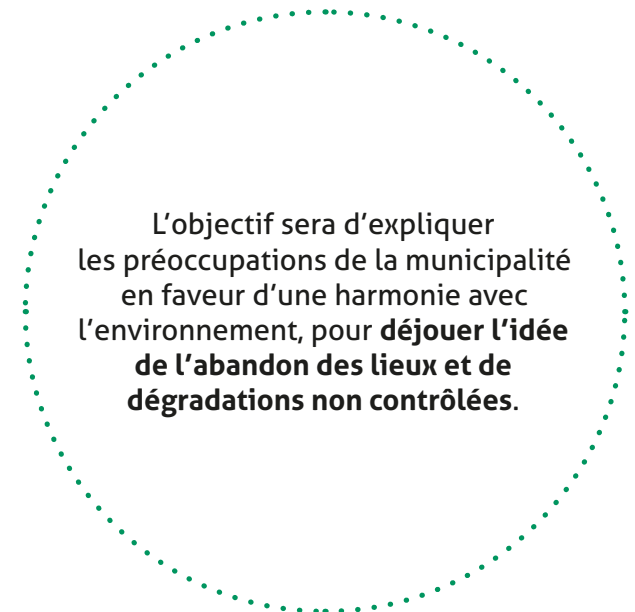
Affichage des objectifs et renseignements sur les bonnes pratiques

En entrée de cimetière, sur les thèmes de :

- La biodiversité
- L'environnement et la pollution
- La qualité de l'eau
- La santé...



Communiquer



De bonnes pratiques d'entretien à inscrire en entrée de cimetière ou dans une charte

Respecter la nature et notre cadre de vie nécessite de minimiser les produits nocifs (eau de javel, désherbants chimiques, etc.). Seuls les produits naturels (vinaigre, eau et savon noir, etc.) peuvent éventuellement être utilisés avec parcimonie.

Le travail manuel (taille et arrachage) sera privilégié.

Les déchets devraient être triés et séparés. Des bacs seront dédiés aux déchets verts et pots en terre, ainsi qu'aux emballages et plastiques.

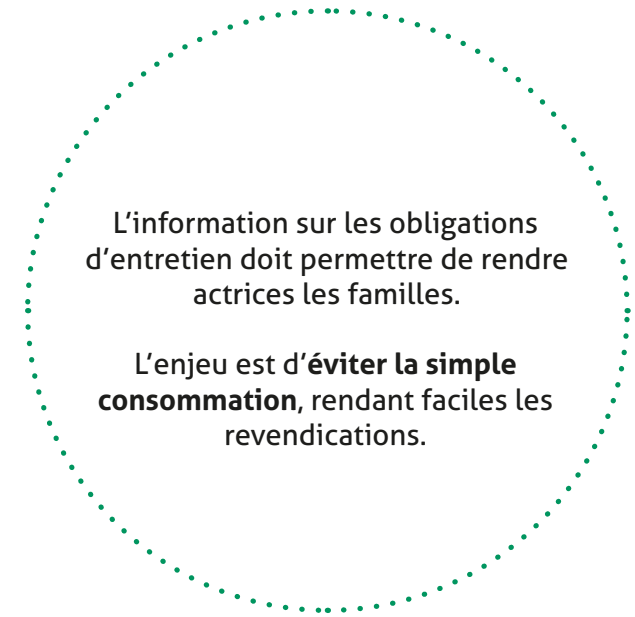
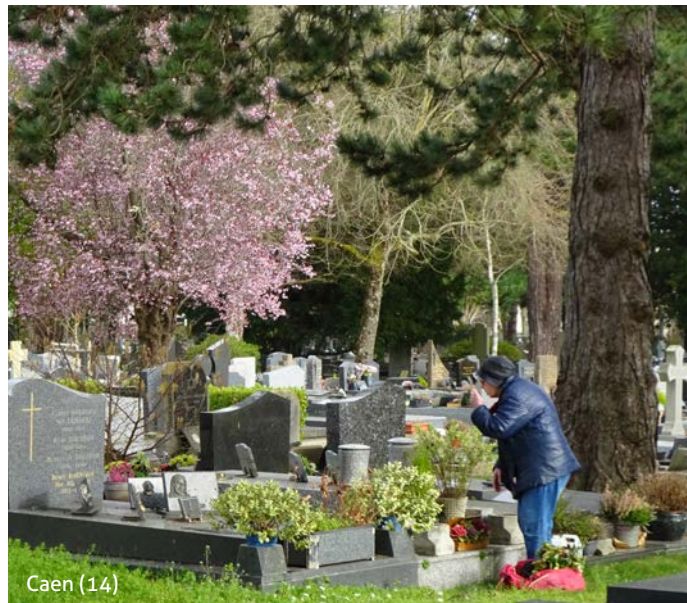
Les entreprises des pompes funèbres aussi doivent s'impliquer dans le respect des bonnes pratiques. Un cahier des charges élaboré avec elles en donnera les principes.



Tester et impliquer

Des communes font participer les habitants à l'entretien, comme à Saint-Germain-le-Vasson, dans le Calvados, où les habitants se retrouvent pour nettoyer leur cimetière. A Flers, en entrée de cimetière, un panneau indique les produits pouvant être utilisés.

Une charte indiquera les bonnes pratiques et incitera les usagers à des pratiques respectueuses de l'environnement.



VERS UNE MUTUALISATION ?



Cintheaux (14) - Cimetière militaire

Certains cimetières militaires sont intégrés dans des bois. Beaucoup sont largement plantés d'arbres. Cette présence donne une force particulière au recueillement car crée un cocon en dehors du monde quotidien.

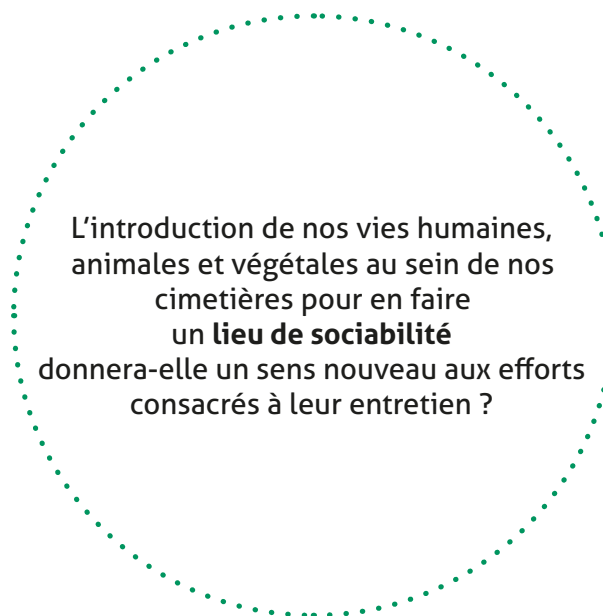
≡ Un parc-urbain, poumon vert

Le courant hygiéniste du XIX^e siècle (décret de 1804) a souvent relégué les cimetières en dehors de la ville, excluant de fait les défunts de la vie quotidienne des vivants.

Pourtant, jusqu'à la Révolution, les cimetières étaient placés au cœur des villages, autour de l'église. L'activité sociale y était intense et les marchés pouvaient s'y dérouler. Les animaux y avaient accès.

Aujourd'hui, certains cimetières sont encore des lieux d'habitations et de commerces comme à la Cité des morts au Caire, hébergent des bars comme à Berlin, sont des lieux de promenade comme au Père Lachaise à Paris...

Dans ces exemples, **ces lieux participent pleinement à l'activité urbaine des vivants.**



L'introduction de nos vies humaines, animales et végétales au sein de nos cimetières pour en faire **un lieu de sociabilité** donnera-t-elle un sens nouveau aux efforts consacrés à leur entretien ?



Berlin



Berlin



Tanger



Caen (14)



photo : Cécile Lorant

Le Mans (72) - jardin du souvenir

Quelques idées :

- *L'ordonnancement et le soin apporté à certains éléments pourront compenser un certain désordre par ailleurs.*
- *Des plantations maîtrisées de vivaces et de plantes à bulbes pourront accueillir des plantes spontanées.*
- *Une pelouse parsemée de fleurs blanches marque immédiatement la présence de tombes pour des enfants...*

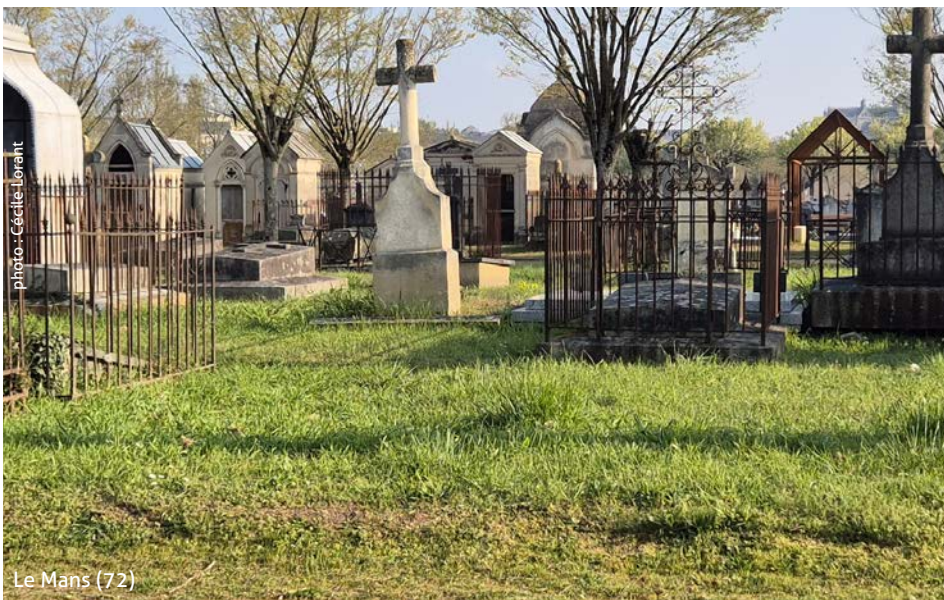


photo : Cécile Lorant

Le Mans (72)



Caen (14) - secteur des tombes des enfants

Des actions au sein des cimetières : Rennes

La ville de Rennes propose sur son site des plaquettes de présentation de ses cimetières. Elle dévoile l'historique, pointe les éléments remarquables, donne des informations pratiques.

https://cimetieres.rennes.fr/accueil/infos_pratiques/espace_documentaire

Elle organise également des concerts les 1^{er} novembre, pour la fête de la Toussaint.

Pour plus d'information :

https://cimetieres.rennes.fr/accueil/actualites/toutes_les_actualites

Des actions au sein des cimetières : Le Père Lachaise à Paris

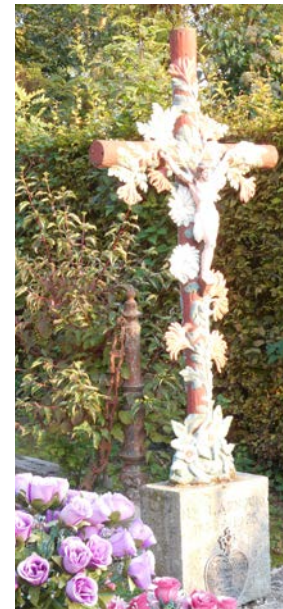
Un jeu interactif de type jeu de piste est proposé aux visiteurs.

Des visites accompagnées par des guides conférenciers portent sur les thèmes historiques et sur les tombes prestigieuses, mais également sur les thèmes de la biodiversité.

Un lieu patrimonial et de vie culturelle

Le Père Lachaise à Paris a été imaginé largement arboré pour en faire un parc favorable à la promenade et à la méditation. Il servira de modèle pour de nombreux autres cimetières.

Des visites guidées y sont régulièrement proposées notamment lorsque des célébrités y reposent. Toutefois, dans tous, des tombes pourraient faire l'objet d'attention particulière : l'histoire de certaines familles les rattache directement à leur territoire. L'évolution des croix et des tombes est aussi un sujet d'intérêt.



Les **croix en fonte** font parties d'une mémoire des modes du passé.

> S'appuyer sur les associations de sauvegarde de ces témoignages anciens.

<https://www.cimetieres-de-normandie.fr/>

<https://www.fontesdart.org/tag/cimetiere/>





La Lande-Patry (61)



Larré (61)



Bagnolles-de-l'Orne (61)



Semallé (61)

Les fosses communes

L'aître Saint-Maclou à Rouen, est un cimetière créé au XIV^e siècle. Les corps y étaient enterrés dans une fosse commune, recouverts de chaux vive. Des galeries latérales permettaient d'y entasser les os des plus anciens morts. Au XVII^e siècle, une école y est ouverte, des logements pour des prêtres y sont créés. Il sera désaffecté en 1790 et servira alors exclusivement comme école. Depuis sa restauration en 2018, ce lieu sert de galerie d'art et de café. L'aître de Brisgaret à Montivilliers (Seine Maritime) est un autre exemple encore visible de nos jours.

Des cimetières écologiques à Niort et à Ivry-sur-Seine

Sans pierre tombale, tout est biodégradable dans ces cimetières. L'inhumation se fait en pleine terre dans des cercueils en carton ou en bois d'essence locale sans traitement. Une charte implique les familles au respects des règles y compris de préparation des corps.

<https://www.paris.fr/pages/un-espace-fune-raire-ecologique-au-cimetiere-d-ivry-7143>

Des pratiques différentes

Les principes hygiénistes imposent des règles strictes d'inhumation.

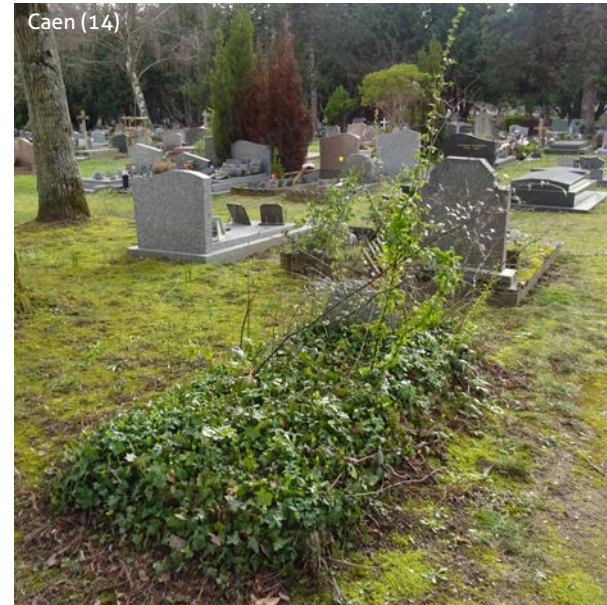
Aujourd'hui, certaines de ces règles sont remises en cause. A Niort (Deux-Sèvres) et à Ivry-sur-Seine (Val de Marne), ces règles sont voulues pour limiter l'impact écologique.

Ces exemples ne sont pas exhaustifs. Ils servent simplement à envisager nos cimetières autrement et à revoir nos façons de penser leurs espaces et leurs gestions.

Bagnoles-de-l'Orne (61)



Caen (14)



Des ombrières photovoltaïques à Saint-Joachim (Loire Atlantique)

Il s'agit d'un projet pour récolter l'eau de pluie et produire de l'électricité en faveur des habitants de la commune. Sa réalisation est prévue pour une fin des travaux à l'automne 2026.

«L'objectif est triple : cette installation permettra d'éviter l'inondation du cimetière dans cette zone très marécageuse et de récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage du complexe sportif avoisinant. Enfin et surtout, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la surface de l'ombrière permettra la production d'énergie solaire pour les 4 000 habitants de la ville.» Les habitants ont été associés au projet et y sont favorables.

La Fondation de France soutient ce projet de 2023 dans le cadre du programme «transition énergétique».
<https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-fondation-de-france-grand-ouest/des-panneaux-photovoltaïques-au-dessus-d-un-cimetiere-le-projet-innovant-de-la-commune-de-saint-joachim>

Article de BFM du 30/10/2025
https://www.bfmtv.com/loire-atlantique/en-loire-atlantique-le-cimetiere-de-saint-joachim-va-alimenter-la-ville-en-electricite_AN-202510300583.html

≡≡≡ **Concerter, informer, sensibiliser**

L'émergence d'idées nouvelles et leur acceptation peut se faire en associant les habitants aux réflexions. L'explication des enjeux immédiats voire élargis au territoire, sera un élément moteur de réussite.

L'exemple du projet d'ombrières au dessus du cimetière de Saint-Joachim montre comment un projet a priori non envisageable peut être porté par la population.



Le degré de participation des habitants est large. Il va de la codécision à la simple information. Des processus intermédiaires existent comme la co-construction, la concertation ou la consultation citoyenne. Les choix de ce degré d'implication et de son moment, s'effectuent en fonction notamment des enjeux et du contexte. Mais il s'agit **d'une étape aujourd'hui incontournable.**



Ce document a été réalisé dans le seul but de donner des pistes et des exemples pouvant être inspirants.

